

Puis un peu plus loin :

Le rendement des fabriques d'instruments agricoles au Canada a été remarquablement plus considérable que l'année précédente et plusieurs de ces fabriques se sont vues obligées d'engager des équipes de nuit assez nombreuses.

Puis il continue :

Quoique l'industrie des instruments agricoles ait réalisé un progrès considérable, au Canada, en 1926, son progrès fut même plus important en 1927. Toutes les compagnies accusent un chiffre d'affaires plus élevé, dans l'Est comme dans l'Ouest.

Mais cet article contient une déclaration que je voudrais signaler à mes honorables amis de la gauche. Elle est particulièrement significative venant de cette source :

Il se trouve encore des obstacles formidables à surmonter sous forme de droits de douanes pour écouler nos marchandises à l'étranger, et dans certains pays ces droits sont presque prohibitifs. Ces règlements ne se contentent pas de mettre l'exportateur dans une situation désavantageuse, mais, au surplus, le consommateur d'un pays à régime protecteur se trouve aussi dans une situation défavorable marquée.

J'ai sous la main les statistiques des fabricants d'instruments aratoires. Je me contenterai de citer celles des premières et dernières années inscrites. En janvier 1924, le bordereau des salaires de trente-sept fabriques comprenait 5,387 ouvriers. En janvier dernier, on en comptait 7,855; et le progrès se manifeste régulièrement au cours de toutes les années citées.

En exposant sa politique, cette après-midi, mon honorable ami a fait une notable déclaration, je tiens à citer ses propres paroles. Il a dit :

Nous ne devrions plus dépendre des étrangers pour notre vie économique.

Autrement dit, si je saisis bien sa pensée, mon honorable ami voudrait que nous n'ayons plus de commerce étranger (*Exclamations*.) Alors comment voulez-vous vous libérer de la dépendance étrangère? Cet après-midi, toute l'argumentation de mon honorable ami fut sur ce ton (*Exclamations*).

M. L'ORATEUR: A l'ordre!

Le très hon. MACKENZIE KING: Je prie mes honorables amis qui l'ont écouté cet après-midi de me dire, si en parlant de la réciprocité, si son idée n'était que nous ne devions pas compter sur une autre nation, car elle pourrait, à tout moment, et sans avis, mettre un terme au pacte (*Exclamations*).

N'est-ce pas l'argument qu'il a fait valoir aujourd'hui en discutant d'un pacte de réciprocité? Alors qu'advient-il de notre commerce extérieur si nous ne devons, d'aucune façon compter sur l'étranger? Vous ne

[Le très hon. Mackenzie King.]

sauriez d'une part, avoir un commerce extérieur et d'autre part être indépendants de l'étranger. Vous ne sauriez avoir aucun commerce, à moins d'être disposés à faire des affaires avec les autres nations. Et voici qu'en matière de commerce et d'économie politique la contribution de mon honorable ami au débat sur le budget se réduit à cette théorie: il faut que le Canada se suffise sans entretenir de relations avec aucune partie du monde (*Exclamations*). Je constate que, du moment qu'ils sont piqués, nos honorables amis de la gauche commencent à jeter les hauts cris. Chaque fois qu'un argument les atteint, ils se mettent à clabauder, s'imaginant que personne ne le saisira (*Exclamations*). Je suis bien disposé à en rester là sur ce point, et j'espère que le harsard ne manquera pas de traduire leur malaise et le reste.

Avant de reprendre mon siège, monsieur l'Orateur, je désire relever en quelques mots le texte assez singulier de certains paragraphes de l'amendement présenté par l'opposition. En premier lieu, l'amendement prétend que :

Les mesures proposées par le Gouvernement n'auront pas pour but de créer plus d'emploi au Canada.

Permettez-moi de faire une seule observation en ce qui regarde l'augmentation des emplois. Quelle est la véritable situation? Et en passant, je désire appeler l'attention des honorables membres sur le fait que le programme énoncé par le Gouvernement dans les résolutions budgétaires en discussion est conforme à l'attitude que nous avons toujours maintenue en cette Chambre. Bref, nous avons toujours suivi une ligne de conduite logique qui, d'année en année, a eu pour résultat, ainsi que je l'ai fait remarquer cet après-midi, de changer en excédents les déficits des années passées, de diminuer le chiffre de la dette publique et de réduire les impôts, sans compter l'accroissement de l'ère de prospérité qui fait sentir ses effets par le Canada. Or, le présent programme fiscal étant semblable à toutes fins que de droit aux budgets précédents, nous avons lieu d'espérer qu'il produira les mêmes résultats heureux, surtout un accroissement des emplois au bénéfice de la main-d'œuvre canadienne.

Pour ce qui est du chômage, en quelle posture le Canada se trouve-t-il à l'heure actuelle? Dans cet ordre d'idées, je citerai quelques chiffres qui nous feront toucher du doigt la situation; je me servirai des chiffres-indices qui ont été compilés par le Service fédéral de la Statistique.

Voici les chiffres en ce qui concerne les manufactures :